MONBÉQUI

notre village

Magazine Municipal - Mai 2012

Sommaire

NÉCROLOGIE 1

LE BUDGET 2012 2

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS .. 3

LE PLU 3

LE GROUPE SCOLAIRE 4

LA VOIRIE ..... 5 & 7

L'ENTRETIEN DU VILLAGE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ..... 8 & 9

LES AMÉNAGEMENTS ET RÉNOVATIONS ..... 10 à 13

LES ASSOCIATIONS ..... 14 à 17

LES INFOS UTILES ..... 18 à 23

Imprimerie EUROPRINT82 - MONTECH - 05 63 27 56 34

NÉCROLOGIE

Depuis plusieurs semaines, j'avais préparé un éditorial consacré comme chaque année à l'action du Conseil Municipal et aux différents travaux réalisés depuis la parution du dernier bulletin de la commune au mois de mai 2011.

Mais, un triste & malheureux événement est venu bousculer nos habitudes et frapper au cœur de nombreux Monbéquinois, nous rappelant à tous que la vie est dure et parfois cruelle.

Dominique nous a quittés. La dernière fois que je lui avais rendu visite, il m'avait fait part de sa joie d'être revenu dans son village, après une période d'hospitalisation.

Employé municipal au caractère affirmé, il avait su au fil des années, nouer de solides amitiés avec les habitants et se rendre disponible auprès des personnes âgées.

Toujours d'humeur badine, son absence depuis quelques semaines nous fait déjà ressentir l'importance qu'il revêtait au sein de notre communauté.

Nos pensées vont à sa maman qui depuis plusieurs années fait face avec dignité à de nombreuses épreuves, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

M. Alfred MARTY

MAIRE DE MONBEQUI

BUDGET 2012

Lors de sa séance du 29 mars 2012, le Conseil Municipal a limité l'augmentation des taxes communales de 0,5 %. De plus, le Compte Administratif 2011 a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 76.504 € et d'investissement de 70.317,80 €. Ainsi, une somme de 30.916 € a été affectée à la section d'investissement, afin de réaliser les travaux prévus au Budget 2012.

IMPÔTS COMMUNAUX		
	2011	2012
TAXE D'HABITATION	14,27 %	14,34 %
TAXE FONCIERE BÂTIE	11,46 %	11,52 %
TAXE FONCIERE NON BÂTIE	125,58 %	126,21 %
CFE (Ancienne Taxe Professionnelle)	29,39 %	29,54 %

RECETTES	MONTANT
Atténuations de charges et produits de service	10.890 €
Contributions directes (4 taxes)	168.728 €
Dotations diverses	113.366 €
Loyers + locations	12.200 €
Résultat reporté	46.504 €

DEPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	75.760 €
Charges de personnel	111.850 €
Reversement au Fonds National (aide aux communes en difficultés)	25.352 €
Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, RPI, Service Incendie, CCAS, associations)	85.050 €
Charges financières	21.760 €
Dépenses imprévues de fonct.	1.000 €
Virement à la section d'investi.	30.916 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	MONTANT 2012
Association communale de chasse	250,00 €
Participation à l'organisation de la fête du 14 juillet	155,00 €
A.D.D.A	50,00 €
Association de Maintien des Personnes Agées à Domicile	122,32 €
F.C.P.E	46,00 €
Comité des Fêtes	1.600,00 €
L'Age d'Or Monbéquinois	300,00 €
Les Amis pétanqueurs	50,00 €
Coopérative scolaire	500,00 €
Pétanque Monbéquinoise	305,00 €
Ecole de musique de Montech	153,00 €
Association des piégeurs agrées	100,00 €
A.D.A.P.E.I	30,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50,00 €

PLAN LOCAL D'URBANISME...

Tout au long de l'année 2011, de nombreuses réunions se sont tenues pour élaborer progressivement le PLU. Le Cabinet AGE ENVIRONNEMENT accompagne l'équipe municipale dans la réalisation de ce document d'urbanisme.

Partant des éléments établis lors de lors la phase du diagnostic, le bureau d'étude AGE ENVIRONNEMENT a organisé des réunions thématiques auxquelles étaient conviées l'ensemble des membres du Conseil Municipal en vue de l'établissement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

De plus, une réunion à laquelle ont participé des «personnes associées» (Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil Général....), s'est déroulée le 04 mai 2012, afin de présenter nos travaux et recueillir leurs observation.

Cette réunion va permettre de «nourrir» le débat et d'affiner notre document d'urbanisme.

Le souhait du Conseil Municipal étant de limiter **l'augmentation de la population à 100 personnes** dans les 10 prochaines années, il convient de concrétiser cet objectif dans les faits, au travers du zonage.

Une réunion publique sera organisée dans les prochains mois, afin de présenter aux Monbéquinois le document d'urbanisme.

GROUPE SCOLAIRE

Pour la prochaine rentrée scolaire, une classe supplémentaire a été attribuée au RPI BESSENS/MONBEQUI et plus particulièrement à la commune de BESSENS. Cependant, malgré des efforts importants consentis depuis 2008 (construction de deux nouvelles classes et rénovation des anciennes classes), la municipalité de BESSENS n'est pas à ce jour en capacité de l'accueillir. Aussi, le Conseil Municipal de MONBEQUI a accepté durant une période transitoire d'une à deux années de positionner un ALGECO dans la cour de l'école, l'ensemble des frais étant pris en charge par le RPI.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU RPI	
2011	2012
46.769 €	41.469 €

Garderie municipale 2011/2012

Depuis deux ans, les enfants de l'école de MONBEQUI participent activement à la cérémonie commémorative de l'armistice de 08 mai 1945. Accompagnés de leurs parents, cette cérémonie fût empreinte d'une très grande émotion lorsque les élèves ont entonné l'hymne nationale et le champ des partisans. Cette belle réussite nous la devons à tout le corps enseignant qui a une nouvelle fois répondu favorablement à la demande de la municipalité.

LA VOIRIE

Avant

L'enfouissement du réseau électrique & téléphonique : Le Syndicat Départemental d'Energie (S.D.E) et France Telecom ont signé un avenant au partenariat en vigueur, prévoyant pour des opérations conjointes de dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques, que France Telecom prendrait en charge une part plus importante de la dépense.

MONBEQUI est la 1ère commune du département à bénéficier de ces nouvelles dispositions, dans le cadre des travaux Rue des Ecoles, Allée du 19 mars 1962 et Place Victor-Hugo.

Lors de sa venue à MONBEQUI, Mr le Président du S.D.E, a fait part de sa satisfaction de voir se concrétiser cet accord, qui permet l'amélioration du cadre de vie, tout en limitant le financement communal.

Après

Pour le budget de la commune, l'opération sur le réseau électrique estimée à 46.000 € reviendra à 1.885 € et sur le réseau France Telecom, la part communale se chiffrera à 6.150 € grâce à une subvention de 50 % du S.D.E. Les nouvelles installations d'éclairage public d'un montant de 17.519 € ont été subventionnées à hauteur de 40 %.

LA VOIRIE

La Route Départementale 77 : Dans le cadre de sa politique d'aménagement, de signalisation et de sécurisation du réseau départemental, le Conseil Général a répondu favorablement à la demande de la commune de MONBEQUI, concernant la sécurisation du carrefour Route de Montbartier/Chemin du Pal, mais également celui Route de Montbartier/Chemin d'Arnaud. Les travaux réalisés par les TP FLORES ont été financés à hauteur de 70 % par le Conseil Général et 30 % par la Communauté de communes «Garonne & Canal».

Avant

Après

Après

LA VOIRIE

Les panneaux indicateurs : Afin de permettre aux personnes qui traversent notre village de trouver plus facilement leur direction, des panneaux indicateurs ont été posés à différents endroits de la commune par les employés municipaux.

Le Chemin des Capellas : A la demande de plusieurs riverains, un ralentisseur a été positionné sur ce chemin très fréquenté, dont la vitesse est désormais limitée à 30 Kms/h.
L'ensemble des habitants de la rue ont été conviés à une réunion, afin de déterminer l'endroit le plus approprié pour son implantation.

Le Chemin du Pal : Après avoir procédé à la réfection de la chaussée et l'implantation de deux plateaux ralentisseur, les travaux de sécurisation vont se poursuivre par la réalisation d'un chemin piétonnié au cours du second semestre 2012. Ces travaux seront pris en charge en totalité par la Communauté de communes.

La route départementale 813 : Dans le cadre du précédent bulletin municipal, il avait été précisé que le Conseil Municipal souhaitait s'engager dans la sécurisation de la RD 813, afin de limiter la vitesse des véhicules. Dans cette perspective, il a été décidé de procéder **cette année, à l'implantation d'un plateau ralentisseur** qui sera situé au **carrefour du Chemin du Pal**, puis en 2013 aux carrefours de la Route de Montbartier et du Chemin d'Arnaud et ce en fonction des financements.

De plus, le comité de pilotage qui regroupe l'ensemble des acteurs locaux (gendarmerie, police, association des maires, conseil général, services départementaux d'incendie et de secours) et présidé par Mr le Préfet a accepté de positionner à l'entrée du village dans la direction Bessens/Finhan, **un panneau d'information sur la vitesse.** Il s'agit d'un appareil permettant de mesurer et d'enregistrer toutes les vitesses pratiquées sur un itinéraire choisi. De plus, un affichage lumineux indique à chaque passage la vitesse pratiquée.

ENTRETIEN DU VILLAGE

<u>Les volets de la Mairie :</u> Après de bons et loyaux services, les volets de la Mairie ont été en partie remplacés et repeints.

<u>La salle des fêtes :</u> Fidèle à sa mission, la communauté de communes a mis à la disposition de la commune de MONBEQUI deux employés, afin de réaliser **des travaux de peinture à la salle des fêtes** et notamment la réfection du porche d'entrée, ainsi que des toilettes.

Avant

Après

<u>Le ruisseau du TAURIS :</u> La Communauté de Communes a souhaité dans le cadre de l'exercice de sa compétence économique, poursuivre les actions menées par l'espace emploi formation. Pour cela, elle a mis en place une structure dédiée à l'insertion, par l'activité économique, de personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales ou professionnelles.

Il s'agit de jardins d'insertion ayant pour vocation le fleurissement des communes (productions horticoles, création de massifs), l'entretien des sentiers de randonnées et l'entretien des berges et des fossés (débroussaillage, élagage et plantations). Un des premiers chantier de ce groupe s'est déroulé à MONBEQUI et a consisté **à défraichir une partie du ruisseau du Tauris situé le long de la clôture des écoles.**

ENTRETIEN DU VILLAGE

Outre les travaux réalisés tout au long de l'année scolaire par le personnel communal, la clôture de l'école a été remplacée, afin d'assurer la sécurité des enfants.

Concours villes et villages fleuris :

Comme chaque année, la commune de MONBEQUI a participé, grâce à l'aide apportée par Mr OLIVIER et Mr MICHELIN, au concours des Villes et Villages Fleuris organisé par le Conseil Général. Le fleurissement n'est pas le seul critère d'évaluation. Les aménagements des espaces verts (bancs, poubelles, tables, jeux pour enfants...) sont également pris en compte par le Jury. Un effort tout particulier a été apporté à l'espace vert situé à l'angle de la Route de Montbartier et du Chemin d'Arnaud.

L'équipe du «Jardin de Tembourel»

AMÉNAGEMENTS & RÉNOVATIONS

LE RESEAU D'EAU POTABLE : Conscient des difficultés rencontrées par les Monbéquinois victimes de coupures d'eau potable et sensible aux attentes fortes exprimées par Mr le Maire et les délégués au Syndicat (Mr VILLEMUR, Mr DUPPI et Mr OLIVIER), Mr Alain BELLOC, Président Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Grisolles (SAEP) a souhaité qu'une solution technique pérenne soit immédiatement mise en œuvre pour assurer la continuité du service de distribution sur notre commune.

Dès lors le SAEP et son délégataire du service, VEOLIA Eau, ont décidé d'équiper le réservoir surélevé d'un système de télégestion. Ce nouvel outil sophistiqué permet de surveiller en permanence le niveau d'eau dans la cuve et d'alerter l'exploitant du service de toute anomalie naissante, telle qu'une baisse rapide du plan d'eau pouvant être la conséquence d'une fuite sur une conduite principale.

Alertées dès l'apparition d'un problème technique, les équipes d'intervention de VEOLIA Eau auront dorénavant la possibilité de se rendre très rapidement sur site pour localiser et réparer toute éventuelle fuite du réseau, ce avant que le réservoir ne se vide complètement.

Ce système a été présenté le 29 février 2012 en mairie de Monbéqui par les interlocuteurs de VEOLIA Eau, devant les élus de Monbéqui, et en présence du Président du SAEP de la Région de Grisolles et de son Assistant Conseil, Christian MONTET. Un exercice de crise a été simulé et a permis d'attester la pertinence et l'efficacité du système.

Le réservoir et le réseau de distribution d'eau potable desservant les Monbéquinois demeurent dès à présent sous étroite surveillance, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE «CHEMIN DES CAPELLAS»

Lors de sa séance du 29 septembre 2011, le Conseil Municipal a décidé d'exercer son droit de préemption sur un ensemble immobilier situé à l'entrée du chemin des Capellas. Cette acquisition d'un montant de 165.000 € a pour objectif de répondre à des besoins apparues notamment lors des différentes réunions consacrées au Plan Local d'urbanisme et plus particulièrement au Diagnostic :

Les locaux techniques sont «les parents pauvres» de la commune (une pièce de 25 m² à l'intérieur du cimetière qui accueille notamment un micro-tracteur, une tondeuse, une remorque, 5 barrières de ville et un espace de 15 m² à la chaufferie de l'école. Cette situation est intenable et ne permet pas au personnel communal de travailler dans de bonnes conditions. De plus, en raison de l'exiguïté des locaux, aucun achat de véhicule ou de matériel n'est possible. Enfin, les employés techniques doivent pouvoir disposer de commodités, mais également d'un lieu pour se changer, ou se laver à la fin de leur travail, ce qui n'est pas possible à l'heure actuelle.

L'accueil des élèves dans le cadre péri-scolaire : Après 10 ans d'existence, la garderie municipale qui accueille désormais plus de 25 enfants de MONBEQUI, mais également le Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM) de la communauté de communes nécessitent une réflexion importante, afin d'offrir un accueil de qualité aux élèves.

AMÉNAGEMENTS & RÉNOVATIONS

Après plusieurs années d'effort, nous pouvons constater que **la divagation des chiens** a reculé. Cependant, nous ne disposons pas de chenil pour recueillir un chien lorsqu'il est trouvé sur la voie publique.

Au fils des années, ***«le petit patrimoine»*** (croix, calvaire, pigeonniers, fontaine) est porté à disparaitre. Le conseil municipal s'est engagé à préserver cette trace de notre passé.

Ainsi, l'acquisition de la propriété de Mme MICHEL et de M. LESPINASSE permettra :

La création des locaux techniques :
le bâtiment dispose de deux hangars d'une superficie de 30 m² chacun, de petits garages, mais également d'un grand terrain.

La partie habitation du bâtiment permettra notamment **de déplacer la garderie municipale** et de développer un accueil de qualité. De plus, son positionnement au cœur du village sera un atout afin de rejoindre l'école en toute sécurité.

Cédée en 1959 par la commune de MONBEQUI à M. Pierre MICHEL, **la fontaine de MONBEQUI** revient dans le domaine communal. Dernière trace de notre passé commun, cet édifice deviendra un élément central dans l'aménagement du cœur de village. La toiture a disparue, mais le bâtiment est toujours en bon état.

Un bâtiment séparé des locaux techniques sera réservé à un **chenil communal.**

AMÉNAGEMENTS & RÉNOVATIONS

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les travaux de transformation de l'ancien presbytère en bibliothèque, tout en conservant deux logements communaux, sont enfin terminés. Ouverte à tous, des livres sont régulièrement renouvelés grâce au partenariat avec la médiathèque départementale. De plus, dans le cadre de la Communauté de communes, de nouveaux ouvrages sont achetés régulièrement. Un accès à Internet est à votre disposition. Des animations sont proposées tout au long de l'année aux enfants.

La permanence est assurée par Melle Audrey ROUBY, le :

Mercredi de 14 heures à 18 heures
Jeudi de 14 à 16 heures
Vendredi de 14 heures à 16 heures

Le tour du monde des Noëls, du pôle nord à Tahiti avec le conteur Philippe Vanneau.

AMÉNAGEMENTS & RÉNOVATIONS

LE CIMETIERE : Au mois de février 2013 va prendre fin la procédure de reprise des sépultures laissées à l'état d'abandon au cimetière communale. Si vous avez des observations à formuler, ou des renseignements à communiquer concernant une concession qui fait l'objet de la procédure de reprise, matérialisée par le panonceau apposé devant la sépulture, il convient de se rendre au Secrétariat de Mairie où un registre a été ouvert à cette occasion.

Afin de respecter la volonté de chacun, trois columbariums ont été mis en place au cimetière et sont mis en vente au prix de :
300 € pour une durée de 15 ans
500 € pour une durée de 30 ans

L'ÉGLISE

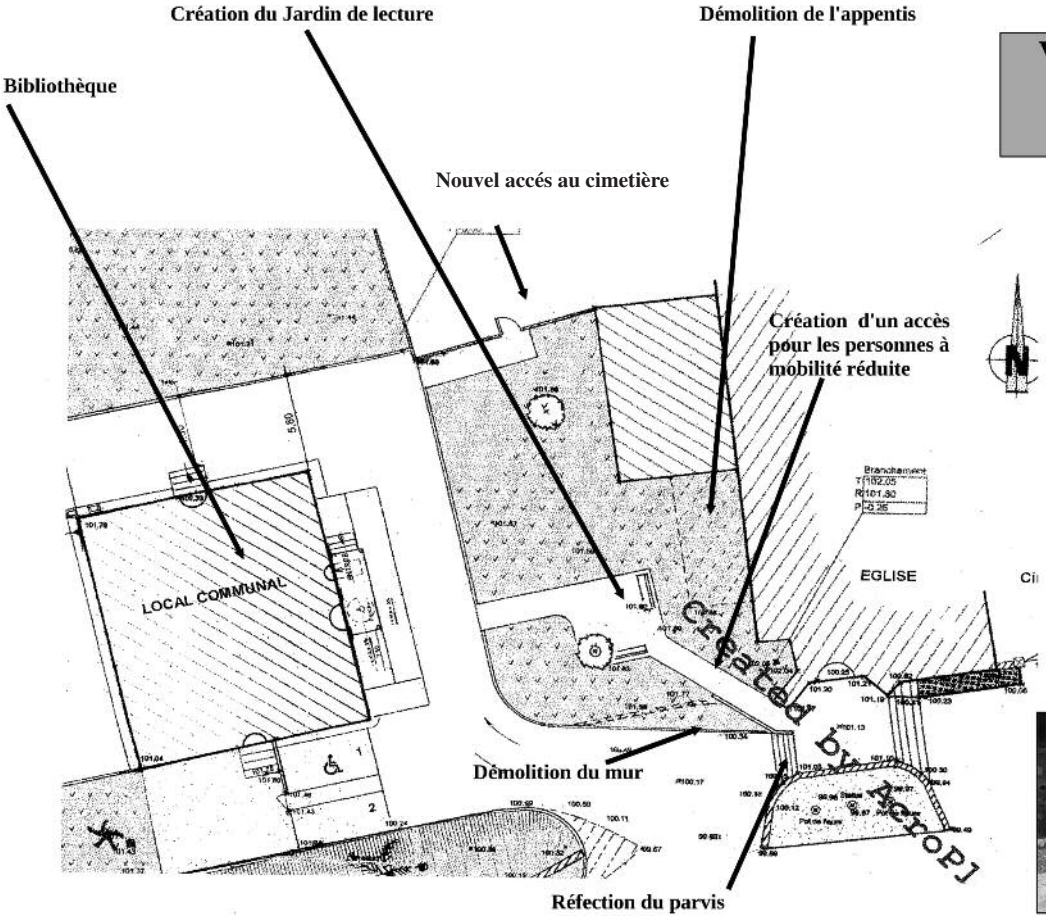

VISUALISATION DU PROJET

Dans le cadre du programme d'accessibilité de tous les bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, le Conseil Municipal a décidé de procéder également à la réfection du parvis de l'église et d'envisager la mise en lumière de l'édifice et ce en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie. De plus, un nouvel accès au cimetière sera créé.

ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

LAFORGUE Laëtitia	**BORDERIES Stéphanie**	**PLICHARD Stéphanie**
Présidente	Trésorière	Secrétaire

Le dimanche 20 novembre 2011 nous avons organisé un après-midi jeux de société à la salle des fêtes de Monbéqui. Cet évènement a été animé par Tour de Jeux et fut un bon moment de jeux en famille et entre amis.

Un spectacle sur le thème des 5 continents a été offert aux enfants de l'école de Bessens début janvier.

Le Loto a défié la neige le dimanche 5 février et fut une belle réussite compte tenu de la météo.

La kermesse aura lieu cette année le samedi 9 juin 2012 dans le parc de l'école de Monbéqui. Comme l'année dernière, les élèves des 2 écoles donneront un petit récital et nous aurons encore un beau feu d'artifice. Cette journée sera l'occasion de clôturer en beauté cette année scolaire.

Pour nous contacter : rpe.bessens.monbequi@gmail.com ou une des boîtes aux lettres devant les écoles.

LE COMITÉ DES FÊTES DE MONBEQUI

D'ici quelques jours va se dérouler la fête locale. C'est un moment important dans la vie communale. Outre la fête foraine durant les trois jours, le programme de cette année est varié et permettra de ravir petits & grands :

Vendredi 15 Juin :
Soirée danse avec l'association O PAS DE DANSE (rock-salsa & country).

Samedi 16 Juin :
18 heures : Monument aux Morts – 18 heures 30 : Apéritif offert par la municipalité
20 heures : Repas sur la place de la salle des fêtes, suivi de la soirée dansante avec l'Orchestre de David ARNAUD, variétés et musette.

Dimanche 17 Juin :
14 heures 30 : Concours de pétanque Amical
15 heures : Animations pour les enfants

ASSOCIATIONS

«LES P'TITS CARILLONS»

Cette année encore, l'association des Assistantes Maternelles de Monbéqui, "Les P'tits Carillons" a continué ses activités au profit des enfants qu'elles accueillent. Ainsi, la deuxième bourse aux jouets a eu lieu en Octobre 2011, et tout dernièrement le vide grenier en collaboration avec l'Age d'Or Monbéquinois, ont permis de récolter des fonds pour faire bénéficier les enfants de petits moments privilégiers, tels que goûter de Noel avec distribution de friandises, activités manuelles pour Pâques, petit défilé de carnaval ou abeilles, clowns, fées, zorro et autres ont pu tous se retrouver pour le "lancer de confettis"... L'association permet aussi de financer une sortie par an, avant les grandes vacances comme en juin 2011 ou tout ce petit monde est parti une journée à Animaparc au Burgaud. A noter également que les ateliers du Relais des Assistantes maternelles de Montech doivent reprendre prochainement sur la commune proposant dorénavant 2 activités par mois aux enfants. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Carole FERRIE au 05.63.27.21.62

GYM FIZZ

Une saison s'achève, où l'assiduité de nos adhérentes ne s'est jamais démentie.
Car chacune a pu, en fonction de sa motivation ou de sa disponibilité, participer aux séances de gymnastique de son choix : une gym dynamique et en musique, un programme de musculation, étirements et assouplissements où chacune a su trouver le rythme qui lui convenait.

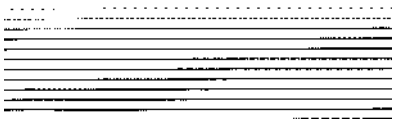

Notre monitrice propose plusieurs séances hebdomadaires :

Lundi	19 h - 20h	FINHAN
	20 h - 21h	MONBEQUI
Mercredi	20 h - 21h	DIEUPENTALE
Jeudi	19 h15 - 20h15	BESSENS

Pour tout renseignement, téléphonez au 05.63.02.89.09 ou rendez-vous dans la salle, à l'heure du cours.

L'ACCA DE MONBEQUI

Durant la saison écoulée, la société de chasse a organisé plusieurs battues aux nuisibles afin de limiter les dégâts se chiffrant à plus de dix mille euros. En ce qui concerne le plan de chasse , un chevreuil a été prélevé ainsi qu'un sanglier. Un petit repas a été concocté afin de maintenir la convivialité qui règne au sein de l'équipe et remercier également les personnes qui aident à la manifestation du 14 Juillet. Cette année la Fédération Départementale des Chasseurs a pris des mesures sur la sécurité. Plusieurs journées de formation obligatoire sont programmées pour l'organisation des battues (directeur de battue, référent sur gibier blessé et secouriste).Nous vous rappelons la traditionnelle Mounjetado du 14 Juillet à laquelle tous les habitants du village sont conviés.

ASSOCIATIONS

L'ÂGE D'OR MONBÉQUINOIS

L'Age d'Or sous la présidence de Mimi Rochas ne cesse de progresser et de satisfaire ses adhérents toujours plus nombreux, qu'ils soient de Monbequi où des villages voisins.
A ce jour 80 personnes ont souhaité rejoindre l'association, ce qui fait une bonne progression en deux années d'existence. Les animations proposées sont toujours aussi nombreuses que variées, les lotos, repas loto une fois par mois où l'accueil est des plus convivial, les marches du vendredi, le vide grenier avec la participation des P'tits Carillons, sortie des crèches dans le Gers, également la balade dans le Lot, avec la participation des joyeux retraités de Canals.
Le 31 Décembre 2012, L'Age d'Or organisera la soirée festive, à la salle des fêtes, on en reparlera.
Si vous souhaitez rejoindre le groupe, contacter Mimi Rochas où Isabelle Poisse

LES AMIS PÉTANQUEURS

Les amis pétanqueurs : Une nouvelle association de pétanque a vu le jour à MONBEQUI depuis le mois de janvier 2012. Composée d'une équipe jeune & dynamique, l'association vous propose cette année 5 concours officiels, dont le dernier est programmé le 09 septembre 2012 (doublette départementale).
Tous les vendredis soirs de mai à fin septembre, des concours amicaux, avec des lots à gagner, se déroulent au Bar l'Oasis et sur la place.
Un vide grenier est organisé le 1er juillet 2012 sur la place de la salle des fêtes. Des cartes de membres au tarif de 15 €, sont cette année encore proposées. Merci à tous les sponsors qui ont permis à l'association de voir le jour. Enfin le bureau est composé ainsi : Président d'honneur : Mr MARTY Alfred, Président : Mr COSTAMAGNA Sébastien, Trésorière : Mme DELSOL Nathalie, Secrétaire : Mme JOLLY Karine. Membres bénévoles actifs : Mr FERNANDO-GONCALVES, Mr CANDIDO-MONTEIRO, Mr Luis MONTEIRO, Mr Eric CAUQUIL, Mr Pascal ROBIN, Mr MATTEO-MARTINEZ, Mr Emmanuel JOLLY.

ASSOCIATION Ô PAS DE DANSE

Vous souhaitez apprendre à danser, seul(e), en couple ou entre amis, alors n'hésitez pas à venir rejoindre l'association Ô Pas de Danse que vous soyez adultes, étudiants (débutants ou confirmés).

L'association « O pas de Danse » animée par ses professeurs de danse ainsi que ses 6 membres bénévoles : Betty (Présidente), Anny (Secrétaire), Stéphanie (secrétaire adjointe), Michel (Vice Président), Laurent (Trésorier), Fabien (Vice Trésorier) vous feront partager avec enthousiasme et convivialité leur passion de la danse.

Ils vous feront découvrir des danses comme le Rock, la Salsa, le Chacha, la Country mais également le West coast et la Bachata,
Les cours se déroulent, comme les années précédentes pour la Country, le lundi de 20h à 22h, salle des fêtes de Dieupentale et pour les autres danses, le mardi et mercredi de 20h à 23h, salle des fêtes de Monbéqui.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter Anny au 06.77.66.30.78 (pour la country) ou Michel au 06.22.33.14.24 (pour les autres danses) ou par E-Mail : opas2danse@hotmail.fr.
Vous retrouverez toutes ces informations aussi sur notre site http://www.opas2danse.fr

Toute l'équipe vous propose de venir librement à notre soirées dansante du vendredi 15 juin 2012 lors de la fête de Monbequi (présentation de danses).

COURS DE YOGA À MONBÉQUI

Tous les mardis de 18 h à 19 h 15 - Ecole de Monbéqui
Cours assurés jusqu'au mardi 26 juin 2012. Reprise le mardi 18 septembre 2012.

De plus en plus de personnes se tournent vers le yoga car notre mode de vie génère du stress et des tensions... Rares sont les moments où l'on prend le temps de respirer consciemment, où l'on apprend à habiter son corps, à l'assouplir et le tonifier en profondeur sans souci de performance ni d'apparence !
Le yoga s'adresse à toute personne ayant le désir de s'entretenir et de mieux vivre le quotidien. La méthode enseignée privilégie des exercices posturaux très progressifs et accessibles à chacun, quel que soit son âge ou sa forme. C'est une des qualités du yoga transmis par les enseignants de l'Institut Français de Yoga : permettre à chacun d'avancer selon son rythme et ses possibilités, découvrir le lien entre le corps et l'esprit et progresser vers un mieux-être. C'est une école de respect de soi et de respect des autres. Depuis 2 ans, la mairie de Monbéqui met une salle à notre disposition (cantine de l'école). Venez faire un cours d'essai ! Il suffit d'amener un tapis de sol (ou une couverture), un coussin et de porter une tenue souple.

Contacter Marie-Claire Grange, enseignante de l'Institut Français de Yoga au 06 72 58 70 18.
Plus d'infos : www.ifyrt.org ou www.souffleduyoga.fr

PÉTANQUE MONBÉQUINOISE

C'est dans la salle des fêtes de Monbéqui que Michel Courrègelongue, président de la Pétanque monbéquinoise, a organisé sa vingtième assemblée générale consécutive.
Une longévité que n'ont pas manqué de souligner Laurent Rougier, président du comité départemental de la pétanque, qui a fait l'honneur de sa présence, ainsi qu'Alfred Marty, maire de Monbéqui. L'ensemble du bureau a été reconduit, ce qui démontre la grande satisfaction de tous les participants:
Président d'honneur: Alfred Marty; président: Michel Courrègelongue; vice-présidents: Damien Staffuzza et Didier Champié; trésorière: Colette Courrègelongue; trésorier adjoint: Yvan Rochas; secrétaire: Jean-Louis Mothes.
Le prix de la licence reste inchangé: 25 €.

INFORMATIONS UTILES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Voter n'est pas seulement un droit, mais un devoir. Les inscriptions sur les listes électorales se déroulent **du 1er septembre au 31 décembre de chaque année.** Merci de vous munir pour cela d'un justificatif de domicile.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À MONBEQUI

1er TOUR	
INSCRITS	411
VOTANTS	365
BLANS OU NULS	5
EXPRIMES	360

2ème TOUR	
INSCRITS	411
VOTANTS	372
BLANS OU NULS	31
EXPRIMES	341

TÊTE DE LISTE	SUFFRAGES
Éva JOLY	3
Marine LE PEN	122
Nicolas SARKOZY	78
Jean-Luc MÉLENCHON	41
Philippe POUTOU	5
Nathalie ARTHAUD	1
Jacques CHEMINADE	0
François BAYROU	26
Nicolas DUPON-AIGNAN	7
François HOLLANDE	77

Candidats	SUFFRAGES
François HOLLANDE	152
Nicolas SARKOZY	189

Au niveau nationale, M. François HOLLANDE a été élu Président de la République Française avec 51,62 % de voix.
Toutes nos félicitations.

INFORMATIONS UTILES

LE RECENSEMENT MILITAIRE :
Il concerne tous les garçons et filles âgés de 16 ans.
Tous les jeunes français et françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile et **ce entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.**
La mairie de MONBEQUI délivre une **attestation de recensement**, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen (BEP, CAP, BAC, Permis de conduire, Conduite accompagnée...).
Le recensement est la condition indispensable à l'inscription sur les listes électorales.

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est un service de la Communauté de Communes Garonne et Canal à destination :

- des parents et des futurs parents pour les accompagner en leur apportant informations, conseils et soutien dans la recherche d'un mode de garde,

- des assistantes maternelles afin de leur offrir un lieu d'écoute, d'échange de pratiques professionnelles et d'information sur l'actualité du métier,

- des enfants afin de leur permettre de se rencontrer lors des ateliers d'éveil qui seront prochainement organisés, en matinée, dans les différentes communes.

L'animatrice du RAM est à votre disposition au 7, faubourg du 4 Septembre 82700 MONTECH (à côté de la crèche « Les Petits Lutins »), vous pouvez également la contacter au 05.63.27.14.30 ou au 07.61.78.28.54. Si toutefois, vous n'aviez pas la possibilité de vous déplacer, l'animatrice peut se rendre à votre domicile.

Les permanences téléphoniques et accueils :
Lundi : 13h30 / 17h30
Mardi : 15h00 / 19h00
Jeudi : 13h30 / 17h30
Vendredi : 13h00 / 17h30

LA COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES :

BACS JAUNES (Un vendredi sur deux)						**BACS GRIS**
JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	
08	06	03	14	12	09	Tous les vendredis
22	20	17	28	26	23	
		31				

INFORMATIONS UTILES

LA COLLECTEDES TEXTILES :
La borne est installée à l'arrière de la Salle des Fêtes.

LA DISTRIBUTION DES SACS
Il est rappelé que les rouleaux de sacs mis à la disposition des habitants par la Communauté de Commune "Garonne & Canal" sont à retirer au Secrétariat de Mairie qui est ouvert du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 17 heures et le Samedi de 09 heures à 12 heures (1 rouleau par habitant tous les 6 mois).

LES DECHETS VERTS : Vous avez encore été nombreux à utiliser ce service de proximité. Il est cependant important de rappeler que seuls **les petits branchages et les tontes peuvent y être déposés. Les arbres entiers, les haies en grande quantité & les sacs à poubelles sont strictement interdits.** Actuellement, un essai de broyage des déchets verts est mis en place par la Communauté de Communes, le broya est laissé librement à la disposition des habitants. Enfin, le quai doit être balayé après chaque utilisation.

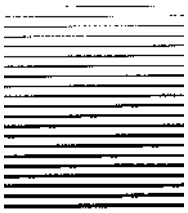

LA DERATISATION
Dans le cadre de la campagne de dératisation, du raticide est également à votre disposition lors de la remise des sacs.

INFORMATIONS UTILES

ARRETE PREFECTORAL
REGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGE :

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gène en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures
Les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

De manière générale, les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes les dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant notamment de téléviseurs, chaînes hifi, radios, instruments de musique, appareils ménagers, dispositifs de ventilation ou de climatisation et pour les travaux qu'ils effectuent

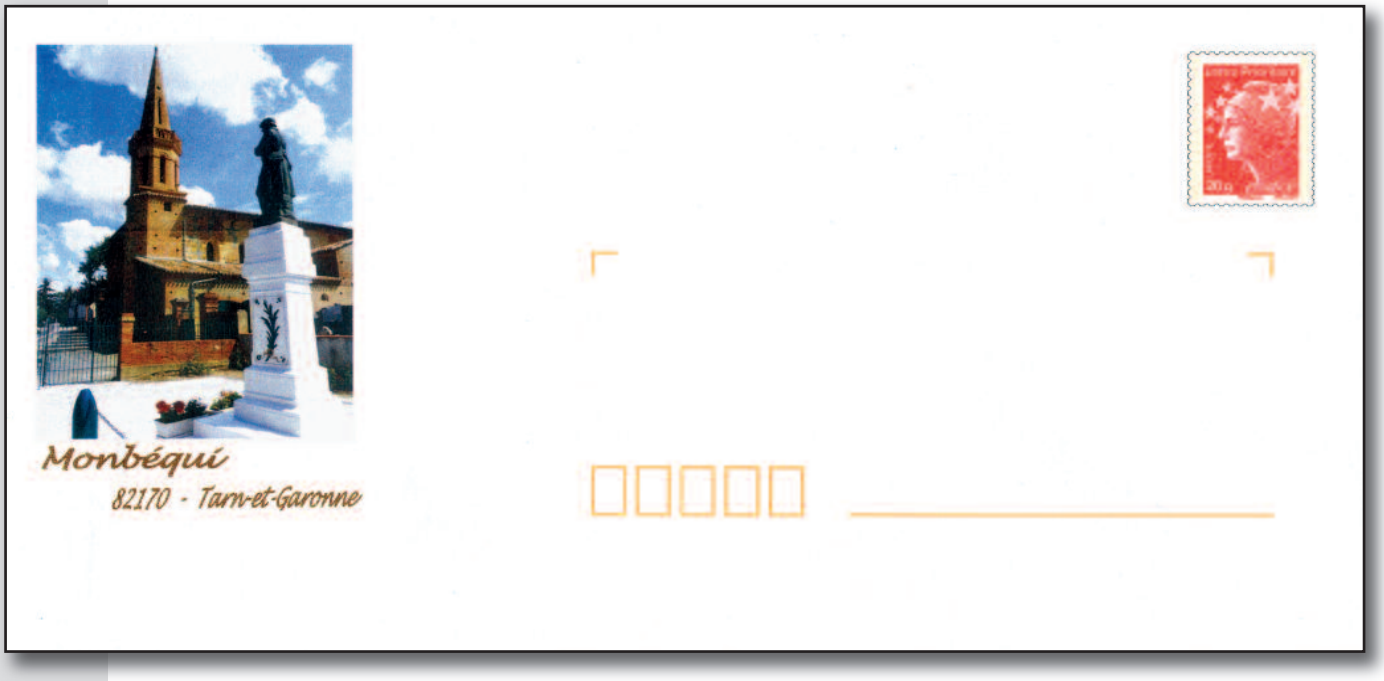

En partenariat avec la POSTE, la commune de MONBEQUI a fait éditer des enveloppes pré-timbrées à l'effigie de la commune.

Elles sont en ventes dans les différents bureaux de poste.

Bourse aux jouets

Fête Locale

Exposition

Inauguration Pizzéria

Kermesse

Loto de l'Âge d'Or

Rentrée Scolaire

Vide-Grenier

Visite de M. Lévêque

Arbre de Noël

Vœux 2012